



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**VENTE D' ACTIONS PAR UN
COFONDATEUR DE COUCHE-TARD**

Laval (Québec) Canada - 18 septembre 2019 - Alimentation Couche-Tard inc. (« **Couche-Tard** » ou la « **Société** ») (TSX: ATD.A) (TSX : ATD.B) annonce aujourd'hui que Monsieur Richard Fortin, cofondateur et membre du conseil d'administration, a informé la Société de son intention de vendre 200 000 actions à droit de vote subalterne de catégorie B (avant le fractionnement) dont il est détenteur, dans un objectif de planification financière, et 15 000 actions à droit de vote subalterne de catégorie B (avant le fractionnement) lesquelles sont détenues par la Fondation Lise et Richard Fortin, afin de respecter ses engagements de dons.

Lors de la conclusion de la vente, M. Fortin détiendra, directement ou indirectement, un total de 16 394 130 actions à droit de vote multiple de catégorie A (avant le fractionnement) et 481 900 actions à droit de vote subalterne de catégorie B (avant le fractionnement) de la Société.

M. Fortin a déposé aujourd'hui son avis d'intention auprès des commissions de valeurs mobilières en ce qui concerne ces ventes prévues d'actions, lesquelles seront vendus à la Bourse de Toronto.

En conformité avec les règles applicables, aucune vente ne pourra avoir lieu avant le 25 septembre 2019. Ces ventes pourraient avoir lieu au cours d'une période de 30 jours à compter de cette date, et ce, sous réserve des périodes de restriction applicables par la Société.

- 30 -

À propos d'Alimentation Couche-Tard Inc.

Couche-Tard est le chef de file de l'industrie canadienne du commerce de l'accommodation. Aux États-Unis, elle est le plus important exploitant indépendant de magasins d'accommodation en fonction du nombre de magasins exploités par la société. En Europe, Couche-Tard est un chef de file du commerce de l'accommodation et du carburant pour le transport routier dans les pays scandinaves (Norvège, Suède et Danemark), dans les pays baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie) ainsi qu'en Irlande, et a une présence importante en Pologne.

Également, en vertu des contrats de licence, plus de 2 250 magasins sont exploités sous la marque Circle K dans 16 autres pays et territoires (Arabie saoudite, Cambodge, Chine, Costa Rica, Égypte, Émirats arabes unis, Guam, Honduras, Hong Kong, Indonésie, Jamaïque, Macao, Mexique, Mongolie, Nouvelle-Zélande et Vietnam), ce qui porte à plus de 16 000 le nombre de magasins dans notre réseau mondial.



Pour plus de renseignements sur Alimentation Couche-Tard inc. ou pour consulter ses états financiers consolidés trimestriels et le rapport de gestion, rendez-vous à l'adresse : <https://corpo.couche-tard.com>.

Personnes-ressources :

Relations investisseurs : Jean Marc Ayas, gestionnaire, Relations investisseurs

Tél. : 450-662-6632, poste 4619

relations.investisseurs@couche-tard.com

Relations médias : Laurence Myre Leroux, conseillère, Communications globales

Tél.: 450-662-6632, poste 4112 communication@couche-tard.com

Déclarations prospectives

Les déclarations contenues dans ce communiqué, qui décrivent les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prédictions de Couche-Tard, peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « croire », « pouvoir », « devoir », « prévoir », « s'attendre à », « estimer », « présumer », ainsi que d'autres expressions apparentées. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et que ses résultats ou les mesures qu'elle adopte pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Parmi les facteurs importants pouvant entraîner une différence considérable entre les résultats réels de Couche-Tard et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives, mentionnons les effets de l'intégration d'entreprises acquises et la capacité de concrétiser les synergies projetées, les fluctuations des marges sur les ventes d'essence, la concurrence dans les secteurs de l'accommodation et du carburant, les variations de taux de change ainsi que d'autres risques décrits en détail de temps à autre dans les rapports déposés par Couche-Tard auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières du Canada. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Enfin, l'information prospective contenue dans ce document est basée sur l'information disponible en date de sa publication.